

*Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève*

|  |
| --- |
| **WG UPR – Burkina Faso** ***Intervention de la Belgique***6 novembre 2023 |

Monsieur le Président,

La Belgique remercie la délégation du Burkina Faso pour sa présentation.

Nous constatons avec inquiétude la multiplication de mesures prises par les autorités burkinabè ces douze derniers mois allant à l’encontre de la liberté d’expression, pourtant historiquement importante au Burkina Faso. Les médias, organes de presse et défenseurs des droits humains jouent un rôle essentiel dans le respect des droits humains et nous encourageons les autorités à prendre les mesures nécessaires afin que ceux-ci puissent continuer d’exercer en toute liberté.

La Belgique est préoccupée par la situation sécuritaire dans le pays et souhaite formuler au Burkina Faso les recommandations suivantes :

**R1.** Criminaliser le recrutement et l'utilisation d'enfants par les groupes armés et les forces de sécurité de l'État et rappeler à toutes les parties que les enfants touchés par les conflits armés doivent être traités avant tout comme des victimes.

**R2**. Lutter contre l’impunité en enquêtant de manière approfondie, impartiale et rapide sur toutes les allégations crédibles de violations et d’abus des droits humains par les groupes armés et les forces de sécurité de l'État, ainsi que sur les violations du droit humanitaire international, et traduire les auteurs de ces actes en justice.

**R3**. Poursuivre ses efforts visant à éliminer les mutilations génitales féminines en sensibilisant aux conséquences néfastes de ces pratiques et en appliquant aux auteurs les sanctions pénales existantes pour ce crime.

Je vous remercie.